

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 04899

Numéro SIREN : 850 808 163

Nom ou dénomination : Ainsworth Holdings SAS

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2022 sous le numéro de dépôt 19898

AINSWORTH HOLDINGS SAS

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 30 novembre 2021)



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 novembre 2021)

A l'Associé unique
AINSWORTH HOLDINGS SAS
Immeuble Le Cristalia
92500 Rueil Malmaison

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AINSWORTH HOLDINGS SAS relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} décembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participation et autres immobilisations financières.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Par ailleurs, nous vous signalons qu'en raison de l'obtention tardive de certains documents, nous n'avons pu émettre notre rapport que ce jour.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 22 juin 2022

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Pierre Marty

Ainsworth Holdings SAS

3 rue Joseph Monier

Le CRISTALIA

92500 RUEIL MALMAISON



Etats Comptables

30/11/2021



TMF Accounting France SAS

3-5 Rue Saint-Georges

75009 Paris



Bilan et Compte de résultat



Bilan



Bilan Actif

Période du 01/12/20 au 30/11/21

Ainsworth Holdings SAS

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/11/2021	Net (N-1) 30/11/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 448 447 714	269 952 887	2 178 494 827	2 178 494 827
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	19 192 000		19 192 000	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	2 467 639 714	269 952 887	2 197 686 827	2 178 494 827
ACTIF IMMOBILISÉ	2 467 639 714	269 952 887	2 197 686 827	2 178 494 827
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	73 576 522		73 576 522	19 396 389
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	73 576 522		73 576 522	19 396 389
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :				
ACTIF CIRCULANT	73 576 522		73 576 522	19 396 389
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	2 541 216 236	269 952 887	2 271 263 349	2 197 891 216

Bilan Passif

Période du 01/12/20 au 30/11/21

Ainsworth Holdings SAS

RUBRIQUES	Net (N) 30/11/2021	Net (N-1) 30/11/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2 448 547 714	2 448 547 714	2 448 547 714
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(250 691 983)	(358 276 352)
Résultat de l'exercice	72 518 755	107 584 369
TOTAL situation nette :	2 270 374 486	2 197 855 731
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	2 270 374 486	2 197 855 731
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 670	35 485
Dettes fiscales et sociales	877 192	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	888 862	35 485
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	888 862	35 485
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 271 263 349	2 197 891 216

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/12/20 au 30/11/21

Ainsworth Holdings SAS

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/11/2021	Net (N-1) 30/11/2020
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes				
TOTAL charges externes :			37 000	35 550
			37 000	35 550
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				19
CHARGES D'EXPLOITATION			37 000	35 568
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(37 000)	(35 568)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/12/20 au 30/11/21

Ainsworth Holdings SAS

RUBRIQUES	Net (N) 30/11/2021	Net (N-1) 30/11/2020
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	90 680 896	80 376 774
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 684	3 083
Reprises sur provisions et transferts de charges		65 190 921
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	90 684 580	145 570 778
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		14 347 839
Intérêts et charges assimilées		45
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		14 347 884
RÉSULTAT FINANCIER	90 684 580	131 222 893
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	90 647 579	131 187 325
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	18 128 824	23 602 956
TOTAL DES PRODUITS	90 684 580	145 570 778
TOTAL DES CHARGES	18 165 824	37 986 408
BÉNÉFICE OU PERTE	72 518 755	107 584 369

Annexe



Règles et méthodes comptables

Ainsworth Holdings SAS

La Société Ainsworth Holdings, immatriculée le 15 mai 2019, a pour objet, en France et dans tout pays :

- La prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises françaises ou étrangères de toutes sortes ; l'acquisition par achat, souscription, ou par tout autre moyen, ainsi que le transfert par vente, échange ou autrement d'actions, de titres, créances, donnant droit à des valeurs mobilières, droits, obligations, billets et autres titres de toutes sortes ;
- La propriété, l'administration, la mise en valeur et la gestion de son portefeuille et de tous droits en rapport avec des brevets, licences, des procédés et marques de fabrique qu'une société de participations financières peut posséder ;
- L'accomplissement de toutes prestations de services ou d'assistance envers toutes sociétés ;
- Toutes prestations en relation avec la centralisation de la trésorerie des entreprises contrôlées par la société, par tout moyen (emprunts, prêts, conventions d'omnium, émissions d'obligations, ...) ;
- L'achat, la vente, la location, le prêt, sous toutes formes, de biens, d'équipement, de matériels et d'outillages ;
- Et généralement toutes opérations d'affaires ou entreprises quelconques, financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières et, plus particulièrement, celles se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus relatés ou qui seraient de nature à faciliter, favoriser ou développer son commerce, et ce, tant en France que dans tous autres pays.

L'exercice s'étale du 1 décembre 2020 au 30 novembre 2021. Il s'agit du troisième exercice social de la société, d'une durée de 12 mois.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice arrêté au 30 novembre 2021, est de 2 271 263 349 euros, et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un gain net de 72 518 755 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et Méthodes Comptables

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 30/11/2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Ainsworth Holdings SAS

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

1) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières sont constituées de titres de participation évalués à leur coût d'acquisition.

La société a opté pour l'incorporation dans le coût de revient des frais d'acquisition des titres de participation.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée et complétée le cas échéant par une dépréciation des comptes-courants et une provision pour risques et charges.

2) Créances et dettes.

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3) Autres participations

<i>Provision pour titre de participation</i>	30/11/2020	Dotation	Reprise	30/11/2021
SCS Carrier Transcold Industries				-
SCS Carrier				-
SCS Carrier Transcold Europe	269 735 572			269 735 572
SCS Carrier Transcold France	-	-		-
SAS Elgin Holdings	217 315			217 315
	269 952 887			269 952 887

4) Autres créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5) Trésorerie et divers

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au dernier prix du marché, s'il y a lieu.

6) Dettes fournisseurs

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. La dette qui reste dans les comptes au 30 novembre 2021 correspond aux honoraires.

Règles et méthodes comptables

Ainsworth Holdings SAS

7) Impôt

Le montant de l'impôt sur les sociétés 2021 s'élève à 18 128 824€. Ce montant inclue les résultats du groupe Carrier : SCS CTI, SCS CTE, SCS CARRIER et SCS CTF.

8) Dividendes

Le montant des produits financiers de participation est de 90 680 896€ :

- 8 873 531€ versés par Carrier Transicold Industries ;
- 81 807 365€ versés par Carrier Transicold Europe.

Faits caractéristiques

Ainsworth Holdings SAS

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Durant l'année, Ainsworth Holdings SAS a acquis des titres de la société Det-Tronics France SAS.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 448 447 714		19 192 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	2 448 447 714		19 192 000
TOTAL GÉNÉRAL	2 448 447 714		19 192 000

RUBRIQUES	Diminutions par réévaluation	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 448 447 714	
Autres titres immobilisés			19 192 000	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			2 467 639 714	
TOTAL GÉNÉRAL			2 467 639 714	

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/12/20 au 30/11/21

Ainsworth Holdings SAS

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	269 952 887			269 952 887
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	269 952 887			269 952 887
TOTAL GÉNÉRAL	269 952 887			269 952 887

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/12/20 au 30/11/21

Ainsworth Holdings SAS

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	73 576 522	73 576 522	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	73 576 522	73 576 522	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	73 576 522	73 576 522	
----------------------	-------------------	-------------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 670	11 670		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices	877 192	877 192		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	888 862	888 862		
----------------------	----------------	----------------	--	--

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	11 670
TOTAL	11 670

Composition du Capital Social

Période du 01/12/20 au 30/11/21

Ainsworth Holdings SAS

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	2 448 547 714	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 448 547 714	1

Le capital social est détenue à 100% par la société Ardmore Holdings SARL situé au 46 Avenue JF Kennedy
1855 LUXEMBOURG.

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/12/20 au 30/11/21

Ainsworth Holdings SAS

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	2 448 547 714			2 448 547 714
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(358 276 352)	107 584 369		(250 691 983)
Résultat de l'exercice	107 584 369	72 518 755	107 584 369	72 518 755
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	2 197 855 731	180 103 125	107 584 369	2 270 374 486

Ainsworth Holdings SAS

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS
Système de base

Informations en euros

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier ex clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'ex	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations.											
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société).											
SCS CARRIER TRANSICOLD INDUSTRIES	7 145 000	31 730 688	99,98%	182 255 521	182 255 521	0	0	254 008 111	12 692 573	0	
SCS CARRIER	15 509 784	112 702 898	99,99%	857 101 295	857 101 295	0	0	596 100 918	5 188 803	0	
SCS CARRIER TRANSICOLD EUROPE	16 090 700	16 609 070	99,91%	1 338 806 169	1 069 070 597	0	0	531 708 314	42 045 972	0	
SCS CARRIER TRANSICOLD FRANCE	4 479 600	15 311 873	99,97%	68 835 884	68 835 884	0	0	108 992 496	5 985 617	0	
SAS ELGIN HOLDINGS	1 448 845	-248 477	100,00%	1 448 845	1 231 529	0	0	0	27 278	0	
SAS DET-TRONICS FRANCE	37 000	1 158 836	100,00%	19 192 000	19 192 000	0	0	4 171 376	735 418	0	
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société).	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0	0			0	...
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0	0	0	0			0	...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0	0			0	...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0	...

Données issues des comptes sociaux au 30/11/2021.

AINSWORTH HOLDINGS SAS

Société par actions simplifiée au capital de 2.448.547.714 EUR
Siège social : : Immeuble le Cristalia – 3, rue Joseph Monier – 92500 Rueil-Malmaison
850 808 163 R.C.S. Nanterre
(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 24 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 24 juin,

La société Ardmore Holdings S.à r.l., société de droit luxembourgeois, dont le siège social est sis 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 235356, associé unique de la Société (l' « **Associé Unique** »), représentée par Monsieur Christian Idczak Class A Manager et Monsieur Joel Cardenas San Martin, Class B Manager,

Ayant constaté que PricewaterhouseCoopers Audit SA, Commissaire aux comptes de la Société, a été dûment informé des présentes,

Après déclaré avoir reçu l'ensemble des documents requis par la loi et les statuts dans un délai raisonnable afin d'en prendre connaissance et de statuer ci-après en connaissance de cause,

A pris les décisions ci-après portant sur l'ordre du jour suivant, par des moyens de téléconférence :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du Président ;
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2021 ;
- Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 30 novembre 2021 et des rapports qui les concernent ; Quitus à la direction ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce ;
- Renouvellement du mandat des Administrateurs ;
- Renouvellement du mandat du Président ;
- Renouvellement du mandat du Directeur Général ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique,

- après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président pour l'exercice social clos le 30 novembre 2021 et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice,

approuve les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2021, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe, tels qu'ils lui sont présentés et qui se soldent par un bénéfice net comptable de 72 518 755 EUR, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports,

constate, conformément à l'article 223 *quater* du Code Général des Impôts, qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, au cours de l'exercice écoulé,

donne, en conséquence quitus au Président, au Directeur Général et aux Administrateurs de leur gestion au

cours de l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique,

- sur proposition du Président,

décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2021, soit 72 518 755 EUR, au compte « Report à nouveau », dont le montant sera ainsi porté d'un solde négatif de 250.691.983 EUR à un solde négatif de 178 173 228 EUR.

L'Associé Unique **prend acte**, conformément à l'article 243 *bis* du Code Général des Impôts, la Société n'a distribué aucun dividende ou autre revenu au titre des derniers exercices de la Société.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique,

- après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président,

prend acte de ce qu'aucune convention telle que visée à l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce n'a été conclue par la Société au cours de l'exercice écoulé avec son Président, son Directeur Général, son associé unique ou la société contrôlant l'associé unique.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique,

- constatant l'expiration des mandats des administrateurs ce jour,

décide de renouveler, dans des termes et conditions identiques, les mandats d'administrateur de :

- Monsieur Christian Idczak
- Madame Marine Casin,
- Monsieur Nordine Benzakour,
- Monsieur Merched Tayoun,

pour une nouvelle durée d'une année expirant à l'issue des décisions de l'Associé Unique statuant en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2022.

Les administrateurs exerceront leurs fonctions conformément aux articles 13.2 des statuts de la Société.

Ils ne percevront aucune rémunération pour l'exercice de leurs mandats d'administrateur mais auront droit au remboursement de leurs frais de déplacement et de représentation sur justificatif.

Les administrateurs ont d'ores et déjà déclaré, chacun pour leur propre compte, accepter les fonctions qui leur sont à nouveau confiées.

Ils ont également déclaré satisfaites à toutes les conditions légalement requises, et n'être frappés d'aucune sanction pénale, civile ou administrative de nature à leur interdire l'exercice de ces fonctions.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique,

- constatant l'expiration du mandat du Président ce jour,

décide de renouveler, dans des termes et conditions identiques, le mandat de Président de Monsieur Christian Idczak pour une durée d'une année expirant à l'issue des décisions de l'Associé Unique statuant au cours de l'année 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2022.

Monsieur Christian Idczak exercera ses fonctions conformément à l'article 14.1.2 des statuts de la Société.

Il ne percevra aucune rémunération pour l'exercice de son mandat de Président mais aura droit au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation sur justificatif.

Monsieur Christian Idczak a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions qui lui sont à nouveau confiées.

Il a également déclaré satisfaire à toutes les conditions légalement requises, et n'être frappé d'aucune sanction pénale, civile ou administrative de nature à lui interdire l'exercice de ces fonctions.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique,

- constatant l'expiration du mandat du Directeur Général ce jour,

décide de renouveler, dans des termes et conditions identiques, le mandat de Directeur Général de Madame Marine Casin pour une durée d'une année expirant à l'issue des décisions de l'Associé Unique statuant au cours de l'année 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2022.

Madame Marine Casin exercera ses fonctions conformément à l'article 14.2.2 des statuts de la Société.

Elle ne percevra aucune rémunération pour l'exercice de son mandat de Directeur Général mais aura droit au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation sur justificatif.

Madame Marine Cassin a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions qui lui sont à nouveau confiées.

Elle a également déclaré satisfaire à toutes les conditions légalement requises, et n'être frappée d'aucune sanction pénale, civile ou administrative de nature à lui interdire l'exercice de ces fonctions.

SEPTIEME DECISION

L'Associé Unique **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un d'extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales de publicité.

* * *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

DocuSigned by:
Christian Idczak
E80F261A3B01499...

Ardmore Holdings S.à.r.l.
Associé Unique
Représenté par : Monsieur Christian Idczak
Class A Manager

DocuSigned by:
Joel Cardenas San Martin
2BEC7D510E854BB...

Ardmore Holdings S.à.r.l.
Associé Unique
Représenté par : Monsieur Joel Cardenas San Martin
Class B Manager

AINSWORTH HOLDINGS SAS

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 30 novembre 2021)



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 novembre 2021)

A l'Associé unique
AINSWORTH HOLDINGS SAS
Immeuble Le Cristalia
92500 Rueil Malmaison

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AINSWORTH HOLDINGS SAS relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} décembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participation et autres immobilisations financières.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Par ailleurs, nous vous signalons qu'en raison de l'obtention tardive de certains documents, nous n'avons pu émettre notre rapport que ce jour.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 22 juin 2022

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Pierre Marty

Ainsworth Holdings SAS

3 rue Joseph Monier

Le CRISTALIA

92500 RUEIL MALMAISON



Etats Comptables

30/11/2021



TMF Accounting France SAS

3-5 Rue Saint-Georges

75009 Paris



Bilan et Compte de résultat



Bilan



Bilan Actif

Période du 01/12/20 au 30/11/21

Ainsworth Holdings SAS

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/11/2021	Net (N-1) 30/11/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 448 447 714	269 952 887	2 178 494 827	2 178 494 827
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	19 192 000		19 192 000	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	2 467 639 714	269 952 887	2 197 686 827	2 178 494 827
ACTIF IMMOBILISÉ	2 467 639 714	269 952 887	2 197 686 827	2 178 494 827
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	73 576 522		73 576 522	19 396 389
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	73 576 522		73 576 522	19 396 389
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :				
ACTIF CIRCULANT	73 576 522		73 576 522	19 396 389
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	2 541 216 236	269 952 887	2 271 263 349	2 197 891 216

Bilan Passif

Période du 01/12/20 au 30/11/21

Ainsworth Holdings SAS

RUBRIQUES	Net (N) 30/11/2021	Net (N-1) 30/11/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2 448 547 714	2 448 547 714	2 448 547 714
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(250 691 983)	(358 276 352)
Résultat de l'exercice	72 518 755	107 584 369
TOTAL situation nette :	2 270 374 486	2 197 855 731
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	2 270 374 486	2 197 855 731
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 670	35 485
Dettes fiscales et sociales	877 192	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	888 862	35 485
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	888 862	35 485
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 271 263 349	2 197 891 216

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/12/20 au 30/11/21

Ainsworth Holdings SAS

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/11/2021	Net (N-1) 30/11/2020
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes				
TOTAL charges externes :			37 000	35 550
			37 000	35 550
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				19
CHARGES D'EXPLOITATION			37 000	35 568
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(37 000)	(35 568)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/12/20 au 30/11/21

Ainsworth Holdings SAS

RUBRIQUES	Net (N) 30/11/2021	Net (N-1) 30/11/2020
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	90 680 896	80 376 774
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 684	3 083
Reprises sur provisions et transferts de charges		65 190 921
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	90 684 580	145 570 778
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		14 347 839
Intérêts et charges assimilées		45
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		14 347 884
RÉSULTAT FINANCIER	90 684 580	131 222 893
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	90 647 579	131 187 325
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	18 128 824	23 602 956
TOTAL DES PRODUITS	90 684 580	145 570 778
TOTAL DES CHARGES	18 165 824	37 986 408
BÉNÉFICE OU PERTE	72 518 755	107 584 369

Annexe



Règles et méthodes comptables

Ainsworth Holdings SAS

La Société Ainsworth Holdings, immatriculée le 15 mai 2019, a pour objet, en France et dans tout pays :

- La prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises françaises ou étrangères de toutes sortes ; l'acquisition par achat, souscription, ou par tout autre moyen, ainsi que le transfert par vente, échange ou autrement d'actions, de titres, créances, donnant droit à des valeurs mobilières, droits, obligations, billets et autres titres de toutes sortes ;
- La propriété, l'administration, la mise en valeur et la gestion de son portefeuille et de tous droits en rapport avec des brevets, licences, des procédés et marques de fabrique qu'une société de participations financières peut posséder ;
- L'accomplissement de toutes prestations de services ou d'assistance envers toutes sociétés ;
- Toutes prestations en relation avec la centralisation de la trésorerie des entreprises contrôlées par la société, par tout moyen (emprunts, prêts, conventions d'omnium, émissions d'obligations, ...) ;
- L'achat, la vente, la location, le prêt, sous toutes formes, de biens, d'équipement, de matériels et d'outillages ;
- Et généralement toutes opérations d'affaires ou entreprises quelconques, financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières et, plus particulièrement, celles se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus relatés ou qui seraient de nature à faciliter, favoriser ou développer son commerce, et ce, tant en France que dans tous autres pays.

L'exercice s'étale du 1 décembre 2020 au 30 novembre 2021. Il s'agit du troisième exercice social de la société, d'une durée de 12 mois.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice arrêté au 30 novembre 2021, est de 2 271 263 349 euros, et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un gain net de 72 518 755 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et Méthodes Comptables

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 30/11/2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Ainsworth Holdings SAS

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

1) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières sont constituées de titres de participation évalués à leur coût d'acquisition.

La société a opté pour l'incorporation dans le coût de revient des frais d'acquisition des titres de participation.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée et complétée le cas échéant par une dépréciation des comptes-courants et une provision pour risques et charges.

2) Créances et dettes.

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3) Autres participations

<i>Provision pour titre de participation</i>	30/11/2020	Dotation	Reprise	30/11/2021
SCS Carrier Transcold Industries				-
SCS Carrier				-
SCS Carrier Transcold Europe	269 735 572			269 735 572
SCS Carrier Transcold France	-	-		-
SAS Elgin Holdings	217 315			217 315
	269 952 887			269 952 887

4) Autres créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5) Trésorerie et divers

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au dernier prix du marché, s'il y a lieu.

6) Dettes fournisseurs

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. La dette qui reste dans les comptes au 30 novembre 2021 correspond aux honoraires.

Règles et méthodes comptables

Ainsworth Holdings SAS

7) Impôt

Le montant de l'impôt sur les sociétés 2021 s'élève à 18 128 824€. Ce montant inclue les résultats du groupe Carrier : SCS CTI, SCS CTE, SCS CARRIER et SCS CTF.

8) Dividendes

Le montant des produits financiers de participation est de 90 680 896€ :

- 8 873 531€ versés par Carrier Transcold Industries ;
- 81 807 365€ versés par Carrier Transcold Europe.

Faits caractéristiques

Ainsworth Holdings SAS

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Durant l'année, Ainsworth Holdings SAS a acquis des titres de la société Det-Tronics France SAS.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 448 447 714		19 192 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	2 448 447 714		19 192 000
TOTAL GÉNÉRAL	2 448 447 714		19 192 000

RUBRIQUES	Diminutions par réévaluation	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 448 447 714	
Autres titres immobilisés			19 192 000	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			2 467 639 714	
TOTAL GÉNÉRAL			2 467 639 714	

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/12/20 au 30/11/21

Ainsworth Holdings SAS

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	269 952 887			269 952 887
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	269 952 887			269 952 887
TOTAL GÉNÉRAL	269 952 887			269 952 887

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/12/20 au 30/11/21

Ainsworth Holdings SAS

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	73 576 522	73 576 522	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	73 576 522	73 576 522	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	73 576 522	73 576 522	
----------------------	-------------------	-------------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 670	11 670		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices	877 192	877 192		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	888 862	888 862		
----------------------	----------------	----------------	--	--

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	11 670
TOTAL	11 670

Composition du Capital Social

Période du 01/12/20 au 30/11/21

Ainsworth Holdings SAS

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	2 448 547 714	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 448 547 714	1

Le capital social est détenue à 100% par la société Ardmore Holdings SARL situé au 46 Avenue JF Kennedy
1855 LUXEMBOURG.

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/12/20 au 30/11/21

Ainsworth Holdings SAS

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	2 448 547 714			2 448 547 714
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(358 276 352)	107 584 369		(250 691 983)
Résultat de l'exercice	107 584 369	72 518 755	107 584 369	72 518 755
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	2 197 855 731	180 103 125	107 584 369	2 270 374 486

Ainsworth Holdings SAS

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS
Système de base

Informations en euros

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier ex clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'ex	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations.											
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société).											
SCS CARRIER TRANSICOLD INDUSTRIES	7 145 000	31 730 688	99,98%	182 255 521	182 255 521	0	0	254 008 111	12 692 573	0	
SCS CARRIER	15 509 784	112 702 898	99,99%	857 101 295	857 101 295	0	0	596 100 918	5 188 803	0	
SCS CARRIER TRANSICOLD EUROPE	16 090 700	16 609 070	99,91%	1 338 806 169	1 069 070 597	0	0	531 708 314	42 045 972	0	
SCS CARRIER TRANSICOLD FRANCE	4 479 600	15 311 873	99,97%	68 835 884	68 835 884	0	0	108 992 496	5 985 617	0	
SAS ELGIN HOLDINGS	1 448 845	-248 477	100,00%	1 448 845	1 231 529	0	0	0	27 278	0	
SAS DET-TRONICS FRANCE	37 000	1 158 836	100,00%	19 192 000	19 192 000	0	0	4 171 376	735 418	0	
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société).	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0	0			0	...
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0	0	0	0			0	...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0	0			0	...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0	...

Données issues des comptes sociaux au 30/11/2021.